



Définition

La **décentralisation administrative** est un système dans lequel l'État transfère certaines compétences à des collectivités territoriales (régions et communes) dirigées par des autorités élues, tout en gardant un contrôle administratif.

Ces collectivités disposent de la **personnalité juridique** et de l'**autonomie de gestion**.

Les objectifs de la décentralisation

- Organiser la vie collective locale.
- Associer les populations à la gestion des affaires locales.
- Favoriser le développement local.
- Améliorer le cadre de vie.
- Moderniser le monde rural.
- Protéger et gérer l'environnement local.

Les composantes de la décentralisation

Collectivité territoriale	Organe principal	Rôle de direction	Particularités
Région	Conseil régional	Président du conseil régional	Plus grande collectivité territoriale
Commune	Conseil municipal	Maire	Structure de base de la décentralisation

En Côte d'Ivoire, **31 régions** et **201 communes**.

Les ressources financières des collectivités

Ressources internes	Ressources externes
Impôts locaux reversés par l'État. Taxes et recettes locales.	Subventions de l'État (principale source). Dons et aides de partenaires (ONG, Banque mondiale, UE, PNUD, CEDEAO...). Appuis financiers d'organisations et institutions internationales. L'État finance plus de 60 % du budget des collectivités.

Les rôles des collectivités territoriales

Rôle de la région	Rôle de la commune
Lutter contre la pauvreté et créer des emplois. Développer les infrastructures rurales (eau, électricité...).	Construire des écoles et centres de santé.
Gérer les infrastructures scolaires et sanitaires.	Améliorer le cadre de vie (voirie, propreté, éclairage).
Promouvoir le développement économique, social et culturel.	Gérer les déchets et les marchés.
Construire et gérer les hôpitaux généraux.	Construire des équipements sportifs et sociaux.
	Créer des emplois locaux.
	Aider les populations vulnérables.

A RETENIR ABSOLUMENT

- ✓ La décentralisation donne des pouvoirs aux collectivités locales élues.
- ✓ Les deux collectivités sont : **la région et la commune**.
- ✓ La commune est la structure de base.
- ✓ Les collectivités ont une autonomie mais restent contrôlées par l'État.
- ✓ Elles jouent un rôle clé dans le développement local.
- ✓ Elles sont financées par l'État et des partenaires extérieurs.

